



République Française
Département de la Moselle

DECISION 2022-91



Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de « Diagnostic et analyse du schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées existant – Evolution et devenir des stations de traitement des eaux usées de la CCCE » est conclu le 12 octobre 2022 avec l'entreprise LORRAINE VOIRIE RESEAUX DIVERS, 7 Rue du Château 57645 OGY - MONTOY - FLANVILLE pour un montant de 98 500,00 € H.T. soit un total de 118 200,00 € T.T.C.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 12 octobre 2022

Le Président
Michel PAQUET

Certifiée exécutoire le : 19/10/2022 Le Président

Publiée le : 19/10/2022

Transmise à la Sous-Préfecture le : 19/10/2022

23 SEP. 2024
Décisions (Publication sur le site de la CCCE, le
Communauté de Communes de Cattenom et Environs - 2, avenue du Général de Gaulle - 57570 CATTENOM
Tél : 03 82 82 05 60 - Fax : 03 82 55 42 75 - www.ccce.fr